



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 4 avril 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poursuite sur rendez-vous des permanences à destination des exploitants agricoles

Les permanences destinées à recevoir individuellement les exploitants agricoles en difficultés mises en place en mars dernier se poursuivent la semaine prochaine mais évoluent dans leurs modalités : Les exploitants seront **désormais reçus sur rendez-vous** avec une permanence se tient chaque matin selon le calendrier suivant :

- *lundi - 9h à 12h : permanence en sous-préfecture de Bergerac*
- *mardi - 9h à 12h : permanence en sous-préfecture de Sarlat*
- *mercredi - 9h à 12h : permanence à la Direction Départementale des Territoires (DDT) – Cité administrative à Périgueux*
- *vendredi - 9h à 12h : permanence en sous-préfecture de Nontron*

Afin de prendre rendez-vous, merci d'envoyer un mail aux adresses suivantes :

- Pour **Bergerac** : ddt-dtb@dordogne.gouv.fr
- Pour **Sarlat** : ddt-dtpn@dordogne.gouv.fr
- Pour **Périgueux** : ddt-setaf@dordogne.gouv.fr
- Pour **Nontron** : ddt-dtpv@dordogne.gouv.fr

Les services de l'État (DDT et DDFiP) restent mobilisés afin d'assurer un traitement individualisé pour chaque agriculteur qui le souhaite en apportant des réponses opérationnelles à leurs problématiques et un accompagnement dans leurs démarches administratives en lien avec les services partenaires (MSA, DDETSPP, banques...).

